



## TOURNOI 2019 DU CLEGUER TT

### Règlement :

**Article 1 :** Le CLEGUER TT organise le dimanche 8 septembre 2019, un tournoi régional de tennis de table homologué N°1233/2019-R par la ligue de Bretagne, et ouvert uniquement aux joueurs et joueuses licenciés FTT dans la ligue de Bretagne pour la saison 2019-2020.

**Article 2 :** Le tournoi se déroulera à la salle polyvalente, rue du Capitaine de Beaufort 56620 CLEGUER à partir de 8 H 15.

**Article 3 :** La licence ftt de chaque participant doit être validée pour la saison 2019/2020 pour participer au tournoi. Le classement pris en compte est celui de la 1ère phase de la saison 2019-2020. Tous les tableaux sont homologués et comptent pour le classement individuel. Les horaires indicatifs pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits. Les résultats seront transmis à la FTT pour la validation avec le coefficient de 0.5.

**Article 4 :** Cette compétition sera encadrée par un juge arbitre JA3 : M. Jean-Luc POTDEVIN, licence : 5616920.

**Article 5 :** Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.

Tarifs : Adultes : 7 € un tableau ou 13 € deux tableaux.

Jusqu'à 15 ans : 6€ un tableau et 10€ deux tableaux.

**Article 6 :** Le tournoi comprend 6 tableaux, disputés par poule de 3 joueurs (selon le nombre d'engagés), avec deux qualifiés par poule pour l'accession au tableau final.

**Article 7 :** Liste des tableaux

Nom du tableau	Catégorie	Horaire de début de la compétition
A	500 à 699pts	11 H 00
B	500 à 899pts	9 H 00
C	700 à 1299pts	10 H 00
D	900 à 1599pts	12 H 00

E	Toutes Catégories	13 H 00
F	Féminines	14 h 00

**Article 8 :** Le pointage des joueurs sera effectué au minimum 30 minutes avant le début du tableau.

**Article 9 :** Après trois appels, tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre. Les balles seront fournies par le club organisateur. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes)

**Article 10 :** les récompenses sont remises à l'issue des finales (leurs montants peuvent évoluer en fonction du nombre d'inscrits).

	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	demi-finalistes
Tableau A	60 €	30 €	15 €
Tableau B	60 €	30 €	15 €
Tableau C	60 €	30 €	15 €
Tableau D	80 €	40 €	20 €
Tableau E	120 €	60 €	30 €
Tableau F	60 €	30 €	15 €

**Article 11 :** Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich et cafés seront à votre disposition sur place.

**Article 12 :** Il est interdit de fumer dans la salle de sport.

**Article 13 :** Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur deux tableaux consécutifs au maximum.

**Article 14 :** Les inscriptions seront à adresser à Mr Marc LE MERDY avant le samedi 8 septembre 2018 à 12 H 00 dernier délai.

- par téléphone au 06 26 93 92 12
- par mail à : [marclemurdy@sfr.fr](mailto:marclemurdy@sfr.fr)
- via le formulaire d'inscription en ligne (en cours de finalisation)

**Article 15 :** Tous litiges, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

**Article 16 :** Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.